

# Les pôles de compétitivité

## Principales caractéristiques et place dans dans l'économie française

## La démarche d'observation et le tableau<sup>2</sup> de bord des pôles de compétitivité

L'Etat souhaite disposer d'éléments permettant de caractériser le positionnement et l'importance des pôles de compétitivité par rapport

- à l'ensemble de l'économie française
- aux filières auxquelles ils appartiennent
- à l'activité dans les zones d'emploi où ils se situent

Cela passe par

1. la collecte d'informations sur chaque pôle
2. l'exploitation de bases de données statistiques permettant de mettre en parallèle des données sur les pôles et sur l'ensemble de l'économie française

## La collecte et la validation des données

La DGE a adressé aux structures de gouvernance des pôles un formulaire portant sur deux aspects

1. la liste des membres des pôles : établissements entreprises, organismes de recherche et organismes de formation
2. des indicateurs de périmètre, de moyens sur les projets labellisés, d'impact et d'entraînement

Les derniers formulaires n'ont été récupérés qu'à la fin de l'été. Seules les listes d'établissements entreprises ont pu être exploitées, après vérification et compléments par l'Insee.

## La base de données statistiques

A partir de la liste des établissements, le Sessi et l'Insee ont constitué une base de données statistiques relatives à l'année 2005

Elle permet des exploitations sur :

- le secteur d'activité des établissements, leur localisation (commune, 348 zones d'emploi) et les emplois associés
- les comptes des entreprises et les caractéristiques des groupes correspondants

S'y ajoutent des données sur les financements accordés aux projets des pôles

# Les principaux résultats relatifs aux pôles de compétitivité

## Les établissements et les entreprises

5 000 établissements d'entreprises membres d'un pôle de compétitivité au 31 décembre classés dans

- ✓ les services aux entreprises 32,5 %
- ✓ les industries de biens intermédiaires 21,0 %
- ✓ les IAA 11,6 %
- ✓ les industries de biens d'équipement 10,7 %

... appartenant à 4 600 entreprises

## La taille des pôles (nombre de salariés)

Entre quelques centaines de salariés et 60 000 salariés pour les quatre plus grands pôles

- les pôles mondiaux : en moyenne 27 000 salariés
- les pôles à vocation mondiale 16 000 salariés
- les autres pôles 10 000 salariés

## L'emploi

640 000 salariés travaillent dans un pôle de compétitivité, à 70 % dans l'industrie

- ✓ les industries de biens intermédiaires 22,3 %
- ✓ les industries de biens d'équipement 21,6 %
- ✓ les services aux entreprises 14,1 %
- ✓ l'industrie automobile 9,7 %
- ✓ les IAA 9,6 %

soit plus de 10 % de l'emploi industriel en France

## Les régions

Ile-de-France devant Rhône-Alpes, la Franche-Comté et Paca si l'on compte en nombre d'établissements

mais

Ile-de-France loin devant Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais et Midi-Pyrénées si l'on s'intéresse au nombre de salariés

et

Plus du quart des emplois industriels d'Alsace et de Franche-Comté se situe dans des établissements membres d'un pôle

## Les PME

4 000 établissements dépendant de PME sont membres d'un pôle de compétitivité. Leurs 124 000 salariés travaillent principalement dans :

- ✓ les industries de biens intermédiaires 28,7 %
- ✓ les services aux entreprises 20,4 %
- ✓ les IAA 17,5 %
- ✓ les industries de biens d'équipement 12,5 %

## Les PME

Les PME des pôles sont réparties sur tout le territoire métropolitain de façon beaucoup moins concentrée que les grandes entreprises.

Les principales régions d'implantation des pôles sont:

- Rhône-Alpes (13,9 %)
- Ile-de-France (12,7 %)
- Franche-Comté (12,2 %)
- Paca (9,7 %).

## Les financements de projets

En 2006, 645 M€ d'intentions de financements ont été décidés sur des projets de pôles

Financeurs	Nombre de projets	Montants (en M€)
FUI + Collectivités locales	143	292
Oseo	578	83
ANR	260	190
AII	2	80

# Le développement à venir du dispositif d'observation

## Les analyses prévues

Le site [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr) héberge un tableau de bord de chacun des pôles de compétitivité et des trois catégories de pôles (mondiaux, à vocation mondiale et nationaux)

La DGE (Sessi) et la Diact vont produire plusieurs analyses nationales sur l'impact économique des pôles.

Les directions régionales de l'Insee réaliseront des analyses régionales mettant en évidence le rôle de chacun des pôles dans l'économie locale.

## Les perspectives en matière de collecte

La DGE anime un groupe de travail avec plusieurs pôles et toutes les administrations concernées pour faire évoluer les formulaires

1. La liste des membres des pôles comprendra quatre parties. Pour les établissements d'entreprises, on suivra les modifications par rapport à la liste de l'année précédente. Un effort important sera demandé sur les organismes de recherche et les organismes de formation.
2. Le nombre des indicateurs demandés sera réduit et ceux qui ont soulevé le plus de difficultés (conduisant à des non réponses) seront supprimés.

## Les bases de données statistiques complémentaires

Les bases de données statistiques peuvent porter sur les établissements ou sur les entreprises elles-mêmes

1. Pour ce qui concerne les établissements d'entreprises, l'aspect le plus important est de mieux appréhender la catégorie socio-professionnelle des salariés (afin de distinguer les ingénieurs et chercheurs, des autres cadres ou des ouvriers).
2. Sur les entreprises, essayer d'associer des bases de données relatives à l'effort de recherche et d'innovation.

# Le développement des indicateurs et des analyses économiques

17

Le premier état disponible est un peu fruste

1. Il rend compte d'une situation à un instant donné (fin 2006) et ne permet pas de décrire la dynamique impulsée par les pôles de compétitivité.
2. Il rend compte de cette situation de façon partielle. Il décrit plus l'activité des établissements des pôles en termes de production que la recherche-développement réalisées dans les pôles sur des projets portés par eux.